

ETAT DES LIEUX DES DÉFIS CROISSANTS EN MATIÈRE D'ASILE ET DE PROTECTION INTERNATIONALE DANS LA RÉGION DU PROCESSUS DE RABAT

Nelly Robin

*Réunion thématique sur l'asile et la protection internationale dans la région du processus de Rabat
15-16 juin 2015, Rabat, Maroc*

La protection internationale

- Quatrième pilier du Processus de Rabat

- Déclaration de Rome (2015-2017)

- « le respect de l'accès à la protection internationale et le principe de non-refoulement des demandeurs d'asile et des réfugiés (...) constituent également un objectif prioritaire »

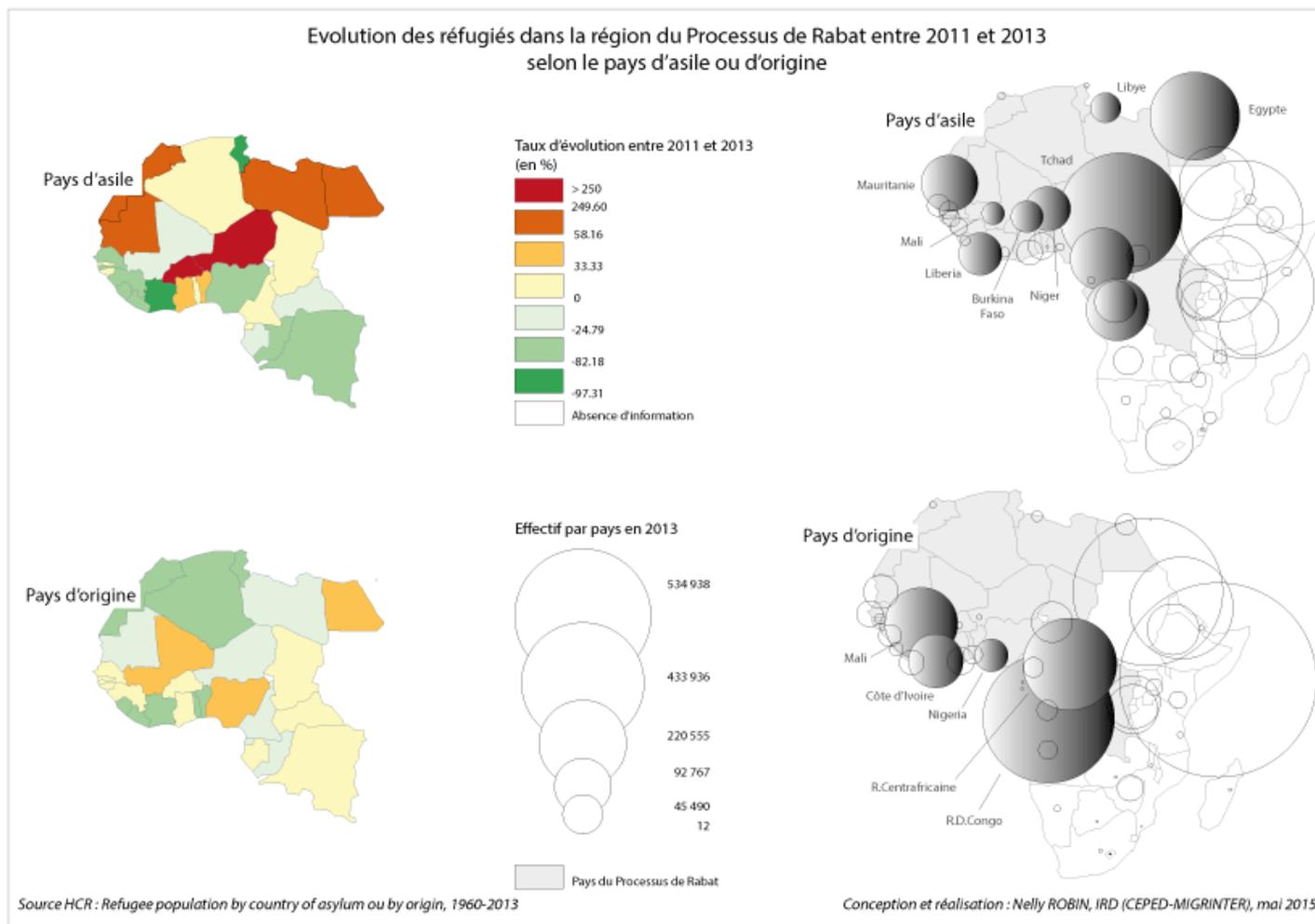
- + autres populations vulnérables : Mineurs non accompagnés, victimes de traite, migrants objets de trafic

- ⇒ Quels enjeux, quelles solutions ?

Réfugiés et personnes déplacées dans les pays du Processus de Rabat

- Les PVD : 86% des réfugiés dans le monde (2013)
- En 2013, l'ensemble des pays intégrés au Processus de Rabat ont accueillis environ 2 500 000 réfugiés
- Une augmentation de 43 % des demandeurs d'asile en UE (2013-2014)
- Cinq pays du Processus de Rabat parmi les dix premiers pays d'accueil africains
 - le Tchad, à la croisée des zones de conflit du Processus
 - L'Égypte entre Moyen-Orient et Afrique de l'Est

Evolution des réfugiés dans la région du Processus de Rabat entre 2011 et 2013



Contexte juridique international, régional et national

- La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et le Protocole de 1967
 - Le Régime de l'asile européen commun (RAEC, depuis 1999)
 - La *Charte européenne des droits fondamentaux* (2000)
 - Le *Règlement de Dublin* (2003) : le principe de l'examen de la demande
 - Les directives (2001-2005) dont la « *directive qualification* »
 - La Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique (1969)
- Les législations nationales
 - Etats membres de l'UE : adoption d'une législation nationale
 - Etats africains : une situation plus hétérogène mais des réformes en cours

Les causes contemporaines de l'asile, multiples et complexes

- Des conflits durables dans plusieurs Etats d'Afrique de l'Ouest et du Centre
 - La crise centrafricaine : des mouvements de population sans précédent
 - La crise malienne : des retours volontaires freinés par la reprise des affrontements en mai 2014
 - La crise nigériane : des déplacements liés aux violences de Boko Haram
- Les conséquences humanitaires du conflit en Syrie et en Irak sur les pays d'Afrique du Nord, la Libye en particulier

Les enjeux généraux

- La diversité et la complexité des déplacements actuels
- L'augmentation des flux mixtes
- L'évolution du régime international de protection face aux réalités contemporaines
 - *La territorialité de l'asile*
 - *la durée de l'asile et le niveau de protection garanti*
- Pour faire face à la crise de la protection, recherche de nouvelles formes de coopération internationale

Solutions actuelles et solutions à explorer

- Trois solutions durables traditionnelles
 - *Le rapatriement librement consenti*
 - *La réinstallation*
 - *L'intégration locale*
- Autres solutions à privilégier
 - *la protection des réfugiés transfrontaliers*
 - *Les partenariats pour la mobilité UE-Pays africains*
 - *La relocalisation*

Des progrès à réaliser par le renforcement

- des *systemes d'asile* et des *législations nationales d'asile* en conformité avec les normes internationales,
- des questions de *protection dans les stratégies de réduction de la pauvreté* nationale,
- des *liens entre la protection internationale et le développement*, notamment dans le cadre de programmes de protection régionaux,
- des mesures visant à *secourir les personnes en détresse en mer* (Search and Rescue – SAR),

Et

- l'organisation de *campagnes d'information* visant à sensibiliser et à informer les personnes concernées sur les risques qu'elles encourent à emprunter des voies irrégulières,
- le développement d'*alternatives légales aux migrations irrégulières*.

Je vous remercie de votre attention